

---

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains  
chargée de l'examen du préavis PR20.08PR**

**concernant**

**une demande de crédits d'investissement de CHF 4'557'500.- pour le  
renouvellement des réseaux eau, gaz, électricité de la ville et de  
CHF 382'500.- pour la réfection des chaussées et canalisations relatives  
aux secteurs d'intervention du Service des énergies pour l'année 2020**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 18 mai 2020 de 19h15 à 22h00.

Elle était composée de Messieurs Benoist GUILLARD, Anthony REYMOND, Ervin SHEU, Olivier SIMON-VERMOT, Roland VILLARD, Bart WIND et du soussigné, désigné président.

La délégation municipale était composée de Messieurs Pierre DESSEMONTET, Municipal, Philippe GENDRET, Chef de service SEY et André FAVRE, Responsable Logistique et Engineering. Nous les remercions pour leur présentation du préavis et leurs réponses fournies aux questions des commissaires.

### **Situation générale**

Le préavis contient à la quatrième page une présentation générale des renouvellements des réseaux eau, gaz et électricité effectués durant l'année 2019. Par souci de clarté, nous avons annexé à ce rapport les documents de travail de la commission. Ils contiennent en particulier les secteurs d'intervention et la nature de certains travaux.

Les commissaires sont satisfaits de l'augmentation du taux de renouvellement depuis le début de cette législature. Les taux de renouvellement de 2,4 % pour l'eau, 1,5 % pour le gaz et 2,34 % pour l'électricité, qui figurent à la seconde page du préavis, représentent les taux de renouvellement pour l'année 2019 et non, comme indiqué par erreur dans le préavis, ceux de la période 2015 à 2019, comme l'a relevé un commissaire et l'a confirmé la délégation municipale.

Des commissaires se sont souciés de la diminution des montants attribués aux renouvellements des infrastructures sur le plan des investissements pour ces prochaines années. Le Service des énergies a répondu que l'objectif d'un montant de 4 à 5 millions de dépenses de renouvellement par année devrait a priori être conservé, même si cela ne figure pas encore sur le plan des investissements.

L'augmentation du nombre de fuites ou de pannes, figurant à la troisième page du préavis, est due à une augmentation des contrôles. En effet, les fuites sont recherchées de manière plus active et, par conséquent, elles sont plus régulièrement trouvées. Dans la mesure du possible, le renouvellement d'une conduite défectueuse est préféré à de nombreuses interventions plus petites sur une même conduite.

## **Avenue de Grandson**

Le gaz arrive au sud de la Ville et l'avenue de Grandson contient une conduite en fibre de verre transportant du gaz sous haute pression qui permet l'alimentation en gaz de Grandson, Montagny-près-Yverdon, Chamblon, Champvent, Method, Vuiteboeuf et Sainte-Croix. Cette conduite est irréparable. De plus, ses fuites obligent le Service des énergies à diminuer la pression du gaz et donc son débit. Le Service des énergies profitera par la même occasion de changer une seconde conduite en fibre de verre et à basse pression. Un commissaire a noté que des travaux de mobilité douce le long de l'avenue de Grandson étaient prévus au même endroit que le nouveau tracé des conduites de gaz et a demandé si des synergies étaient possibles entre les deux projets. Le Service des énergies a répondu que dans la mesure du possible les services de la Ville essaient de réduire les coûts en travaillant ensemble, néanmoins les priorités de sécurité et de garantie d'approvisionnement du Service des énergies ne permettent pas toujours ces dernières.

## **Rue de la Plaine**

Une rupture de la conduite de gaz en fonte a été réparée. Cette dernière avait provoqué une fuite de gaz dans un immeuble voisin. Le Service de défense incendie et la police ont été prévenus des mesures à suivre en cas de fuite de gaz dans cette rue. Il a été demandé si des synergies pouvaient être trouvées entre le changement de la conduite et la rénovation de la rue de la Plaine et quelle diminution des coûts cela impliquerait. La différence de coûts n'a pas pu être chiffrée. Comme il faudrait attendre trois à quatre années pour pouvoir bénéficier de ces synergies, la sécurité étant prioritaire, il a été jugé préférable de ne pas attendre la réfection de la rue de la Plaine pour réparer les conduites de gaz. Comme pour la rue de Grandson, les travaux pour la mobilité douce prévus dans le secteur seront réalisés conjointement autant que possible.

## **Rue des Champs-Lovats**

La conduite d'eau sous pression qui a presque 60 ans a eu de nombreuses fuites. Le Service des énergies profite du chantier pour refaire les autres conduites. Il y aura dans ce cas des synergies avec la rénovation du giratoire situé à l'intersection avec la route de Lausanne. Les travaux seront sur le domaine communal. Un conseiller s'est demandé si, étant donné que les conduites actuelles sont sur le domaine privé, il pouvait y avoir des surcoûts ou des participations des privés. Il a été répondu que cela ne serait pas le cas, néanmoins comme les conduites sont actuellement sur le domaine privé à bien plaisir, les nouveaux tracés se font sur le domaine communal pour en simplifier l'entretien et réduire les risques de litiges.

## **Parking de la Place d'Armes (avenue de la Gare/rue du Casino)**

Le plan en annexe permet de mieux distinguer les zones d'intervention entre le préavis PR18.26PR et le projet de ce préavis. Le but est de profiter de la désaffectation de l'ancienne conduite d'eau de 500mm de 1943, prévue dans le PR18.26PR, pour la gagner et y insérer une conduite plus petite. Ces travaux permettront d'avoir une capacité électrique suffisante pour assurer la possibilité d'installer des panneaux solaires puissants sur le projet Front-Gare ou de garantir sur le long terme la possibilité de charger 1000 voitures dans le parking. Un commissaire a demandé s'il avait été envisagé de demander un cofinancement de ces installations par le projet Front-Gare, il a été répondu qu'il n'était pas prévu de le faire, les négociations étant déjà bien engagées avec les propriétaires par ailleurs. La conduite de gaz, en traitillé orange sur le plan, passant en partie dans le giratoire sera changée pour bénéficier des travaux à proximité.

## **Route de contournement**

Quand les travaux de la route de contournement ont commencé, le Service des énergies a constaté, suite aux fouilles, que la conduite de gaz haute pression, qu'il n'était pas initialement prévu de changer, devait être changée et qu'il était préférable de bénéficier des synergies pour remplacer cette conduite. Les éléments électriques ne devaient pas être changés non plus, mais leur âge risquerait de provoquer une intervention peut-être dans 6 mois, peut-être dans 5 ans. Tous ces éléments n'étaient pas prévus avant l'ouverture de la fouille. Un commissaire a demandé s'il était aussi prévu de faire passer les tuyaux de chauffage à distance. Il a été répondu que cela était déjà prévu et réalisé. La route de contournement a permis de développer le chauffage à distance pour les grands ensembles à proximité de l'autoroute.

Plusieurs commissaires se sont interrogés, dans ce cas, comme dans celui de la Place d'Armes, pourquoi ces travaux n'avaient pas été planifiés ou au moins indiqués dans les deux préavis initiaux. Un autre commissaire a demandé quels sont les critères pour faire des travaux supplémentaires à proximité de préavis existants. Un autre commissaire s'est inquiété, sans doute à tort, que ces procédés puissent servir à masquer des dépassements de crédit d'investissement. Plusieurs éléments de réponse ont été fournis. Il n'est pas possible de rénover toutes les conduites à la fois, le dimensionnement des projets faisant partie de négociations serrées. En particulier, une conduite vieille de 36 ans, ne nécessitant pas a priori de remplacement, a, lors de la fouille, montré des signes de faiblesse suffisant pour que le Service des énergies décide de la changer. De même, lors de la présentation du préavis sur la route de contournement, il n'était pas encore prévu d'installer une deuxième entrée d'électricité à Yverdon-les-Bains. Néanmoins, les développements récents de Y-PARC montrent l'importance d'assurer une meilleure desserte électrique de ces lieux et donc l'arrivée d'une alimentation supplémentaire par le sud de la Ville. Le Service des énergies a indiqué que pour les grands projets à venir, une plus grande attention pourrait être apportée à l'information du Conseil communal sur les risques et opportunités de rénovations collatérales au projet lui-même.

## **EP restructuration**

Les interventions auront lieu au chemin des Roseyres et dans les rues adjacentes. Les mats d'éclairage en bois arrivant en fin de vie, ils seront remplacés par des mats en acier. Le plan directeur des éclairages publics prévoit une mise à l'éclairage progressif à l'ensemble de la Ville. Un Conseiller s'inquiétait des risques d'attaque des matériaux du mat par les effets corrosifs de l'urine. Le Service des énergies assure que tous les nouveaux poteaux sont recouverts par une résine permettant d'éviter la corrosion de sa base.

## **Réserve d'opportunité**

Ce terme recouvre des montants attribués à la réfection des réseaux d'eau, gaz et électricité sans attribution définitive. Le tableau de la page suivante, fourni par le Service des énergies, indique l'utilisation actuelle du montant de CHF 412'000.- accordé par notre Conseil en 2019 dans le cadre du préavis PR19.05PR.

Parmi les exemples pour cette année, un problème de sécurité d'une conduite de gaz sur le pont du Mujon qui s'est déclaré en début d'année et ne pouvait pas attendre le temps de traitement d'un préavis, pour des raisons de sécurité. Il y a parfois aussi des opportunités à proximité de chantier, comme par exemple, le Stade Municipal où l'électricité et le gaz pourront être refaits. Un Conseiller a demandé quelle serait l'évolution de ce montant au fil des années (en effet l'évolution est de presque 50 % en une année). Le Service des énergies a répondu que la liste des choses à refaire est longue et qu'il essaie de limiter la liste des dépenses.

<b>Chantier</b>	<b>Préavis [CHF]</b>	<b>Facturé [CHF]</b>	<b>Engagés [CHF]</b>	<b>Total [CHF]</b>	<b>Remarques</b>
Tuileries de Grandson (Urgence Gaz)	160'000.00	143'557.38	10'000.00	153'557.38	Chantier fini, le montant engagé correspond à la facture finale GC qui doit arriver début de l'été. Ceci est un processus normal
Rue des Moulins (Urgence Gaz)	30'000.00	25'577.12		25'577.12	Chantier fini
Chemin Copernic (Urgence Eau)	20'000.00	0.00		0.00	Pas encore démarré. Le planning imposé par la construction des nouveaux bâtiments nous impose de la faire en 2020.
Route de Pomy (Urgence Electricité-eau)	200'000.00	184'275.75	6'000.00	190'275.75	Entre la rédaction du rapport (ainsi que du préavis) et aujourd'hui, le chantier est fini. Le montant engagé correspond à la facture finale GC qui doit arriver début de l'été.

**Tableau – Utilisation du montant de réserve du préavis PR19.05PR (CHF 412'000.-)**

### **Conclusions**

Les commissaires voient d'un bon œil l'augmentation du taux de renouvellement des infrastructures d'eau, de gaz et d'électricité et souhaiteraient qu'une moyenne de 2 % de renouvellement des réseaux soit maintenue. Ils souhaiteraient que les opportunités de travaux à proximité des grands projets soient intégrées directement dans les préavis ou qu'une estimation en soit donnée. Ils souhaiteraient que l'utilisation du montant de la réserve d'opportunité de l'année précédente soit plus clairement indiquée dans le préavis. Finalement, les commissaires ont reconnu l'utilité des travaux présentés, soit pour la garantie de la sécurité publique, soit pour le développement futur de la ville, soit pour la réalisation économique d'objet utile sur le long terme.

C'est donc à l'unanimité que la commission vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter l'ensemble du préavis.

Yverdon-les-Bains, le lundi 25 mai 2020

Sébastien Nobs



**Annexe** : Complément technique au préavis PR20.08PR

# Commission Conseil Communal

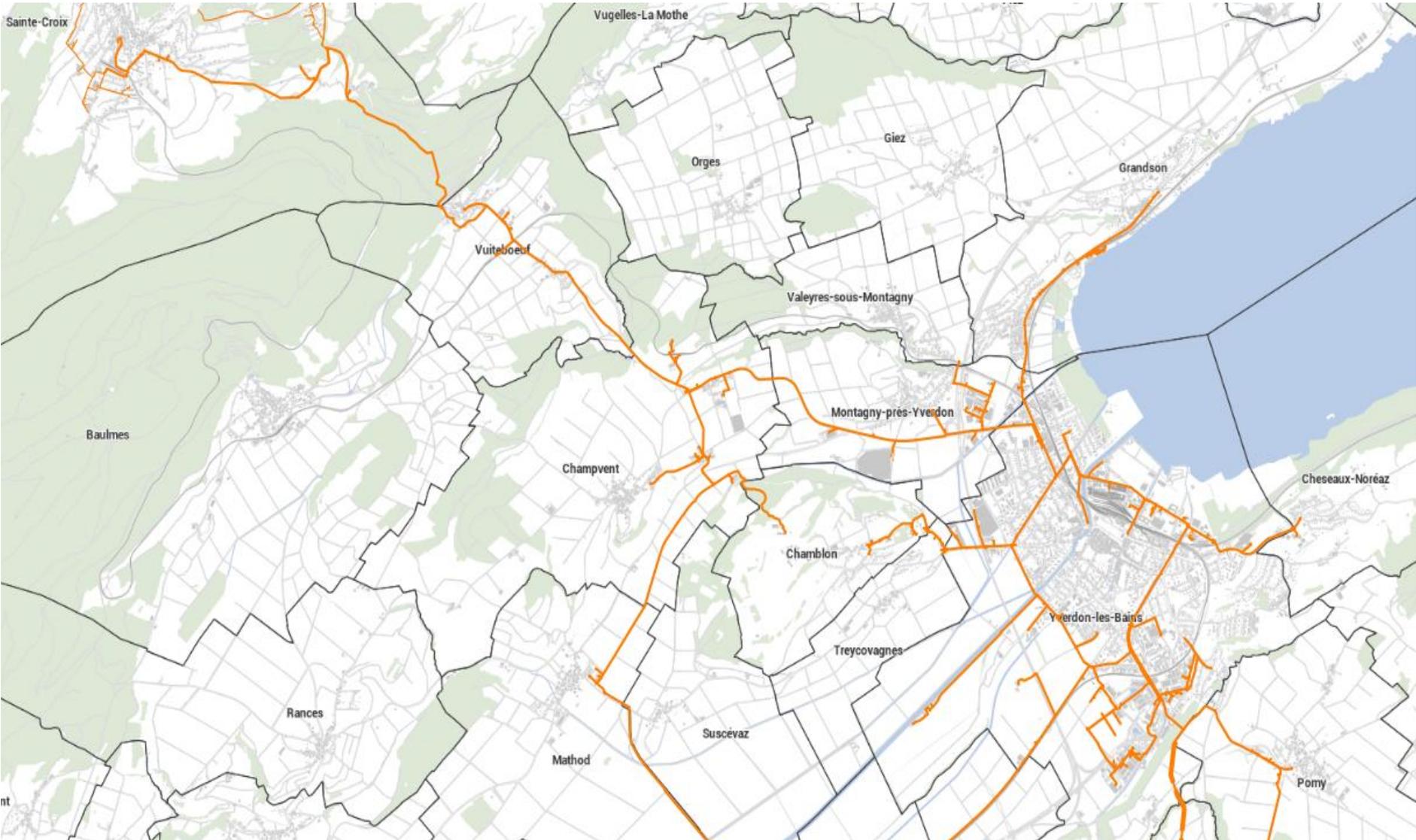
---

## Complément technique au préavis n° PR20.08PR

Demande de crédit d'investissement de CHF 4'557'500.— pour le renouvellement des réseaux eau, gaz, électricité de la ville et de CHF 382'500.- pour la réfection des chaussées et canalisations relatives aux secteurs d'intervention du Service des Energies pour l'année 2020

### Présentation par SEY

*Yverdon-les-Bains Énergies \ le 14 mai 2020*

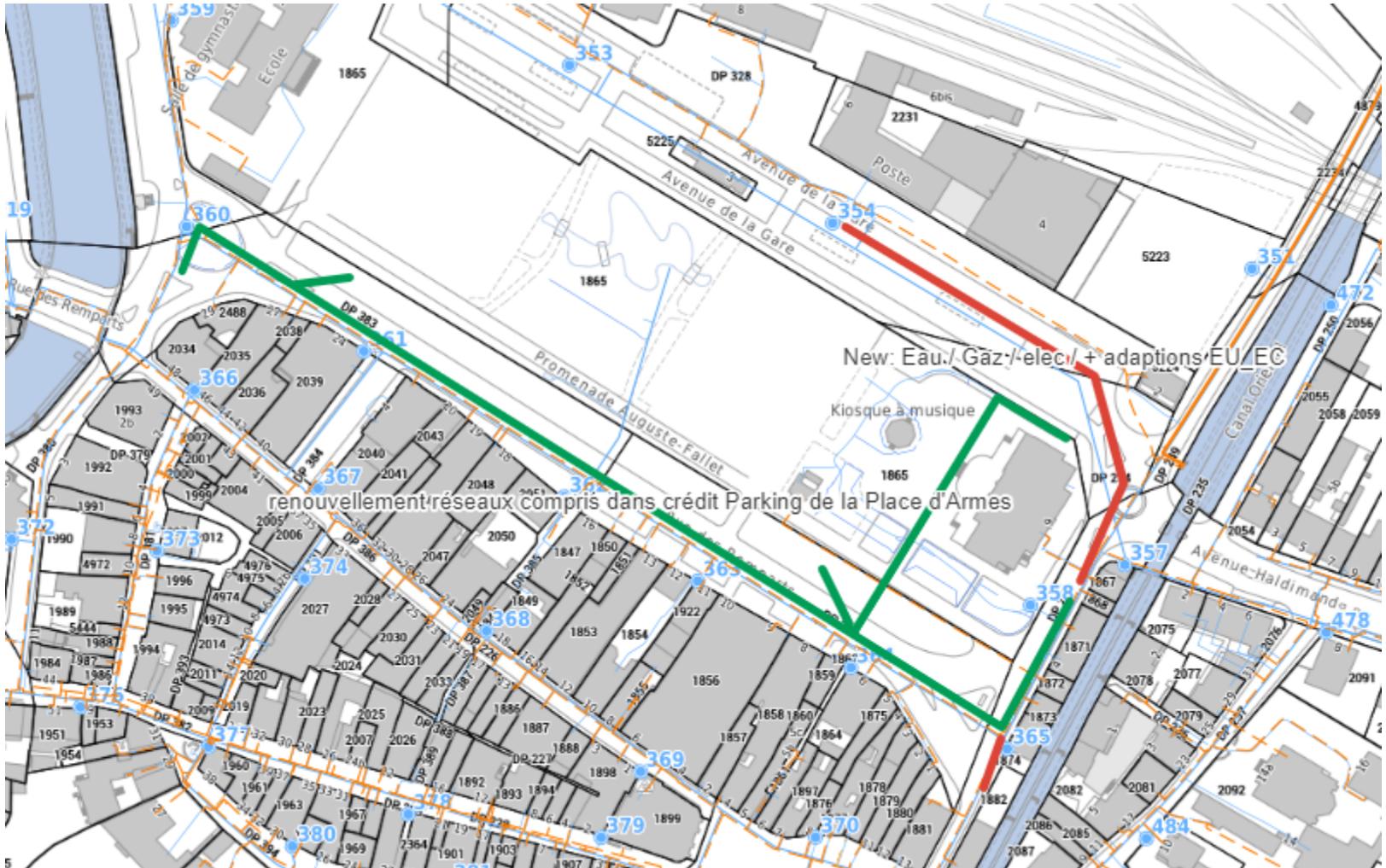


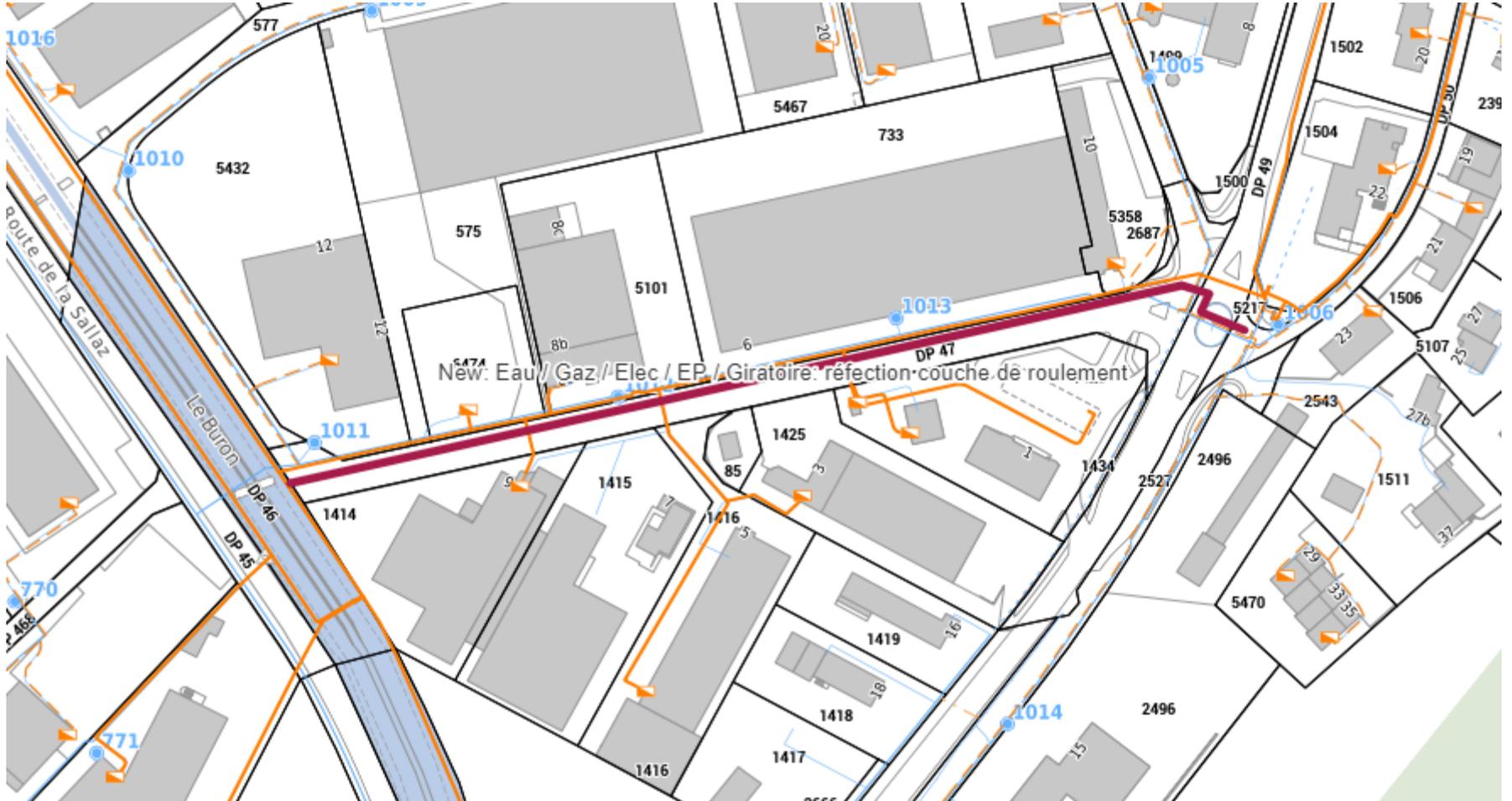


Situation actuelle: Gaz HP et Bp dans la même contre allée



# Parking de la place d'Armes

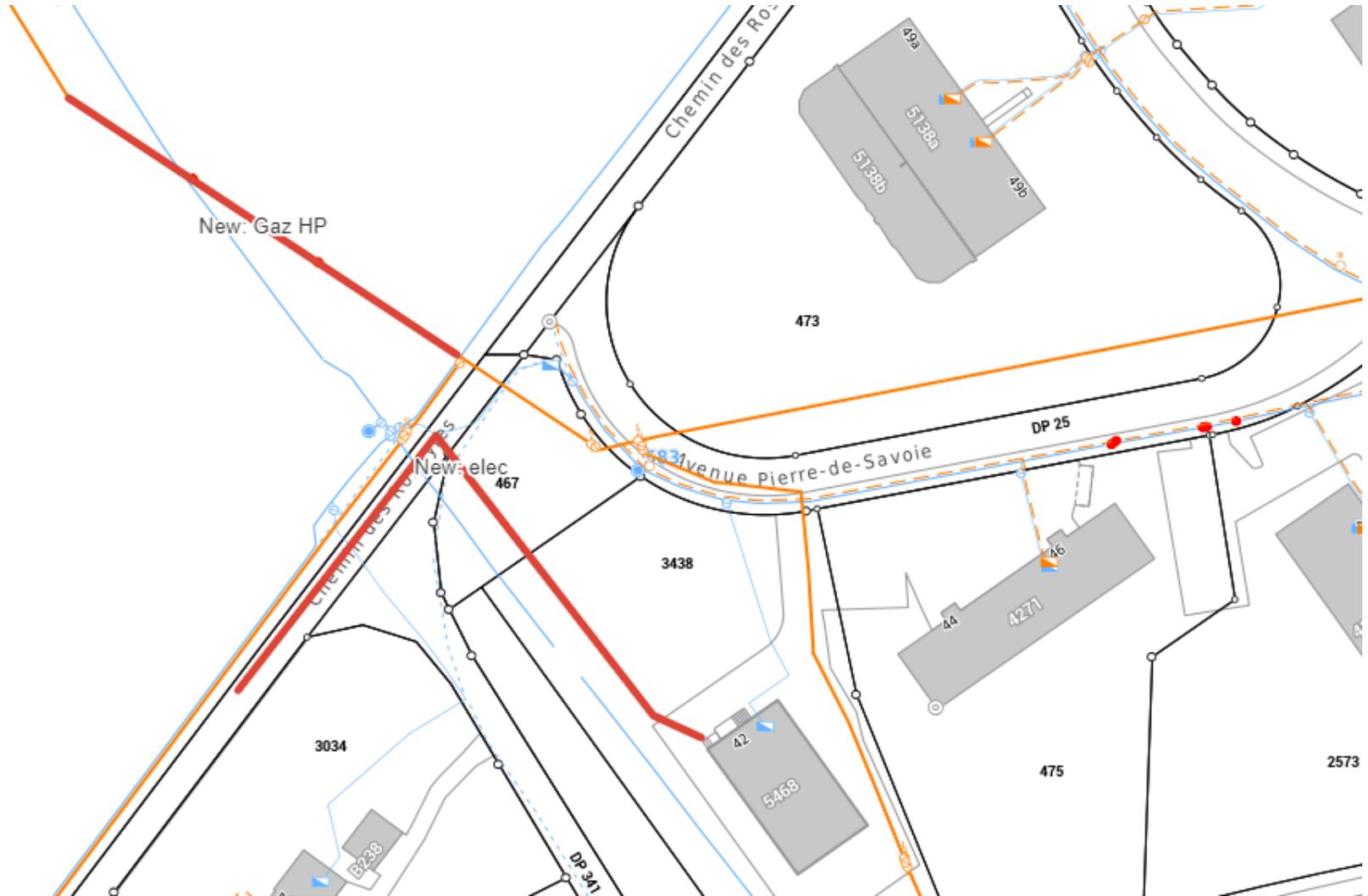






- Sécurité gaz : Travaux urgents qui ne peuvent pas attendre la réfection complète de la rue de la Plaine
- Pour des raisons pratiques : travaux devant être réalisés avant la parking de la Place d'Armes

# Route de contournement / APA secteur Sud





- Renouvellement mâts d'éclairage :
  - Suppression des mâts en bois
  - Suite derniers contrôles sécurité, certains mâts sont en fin de vie



## Projets :

- Automne 2020, pont sur le Mujon / chaussée de Treycovagnes
  - Quoi ? : gaz sous le pont
  - Pourquoi ? : changement conduite et vanne → **sécurité gaz**
  - Estimation : CHF 50'000.-
  
- Été 2020, rue des Pêcheurs / Stade
  - Quoi ? : Eau / Gaz / élec
  - Pourquoi ? : bouclage réseaux gaz / suppression provisoire élec
  - Devis : CHF ~ 400'000.-
  - Répartition financement : remplace Plaine (CHF 200'000.-) plus CHF 200'000.- réserve opportunité
  
- Automne 2020, traversée de Sermuz
  - Quoi ? : eau
  - Pourquoi ? : changement de conduite (dernière fuite mars 2020)
  - Devis : CHF 320'000.-
  - Remarque : conduite changée avant réfection de la chaussée en 2021 (Canton et STE)

